

Laure-France TIMAR-SCHUBERT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
12 rue Victor Massé
75009 - PARIS

GROUPE SOCIALISTE ET
REPUBLICAIN DU SENAT
15 rue de Vaugirard – 75291 PARIS CEDEX 06

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

Laure-France Timar-Schubert
12 rue Victor Massé
75009 Paris

GROUPE SOCIALISTE ET REPUBLICAIN DU SENAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'assemblée générale de l'Association « **GROUPE SOCIALISTE ET REPUBLICAIN DU SENAT** »

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association '**GROUPE SOCIALISTE ET REPUBLICAIN DU SENAT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; j'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures

exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'union à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'union ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce

qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre union.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 4 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris



L.-F. Timar-Schubert



Bureau de Paris
16 Rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 42 99 66 44

SIREN : 652 059 213 – NAF : 6920Z
www.bakertilly-sofideec.com

**ASSOCIATION DU GROUPE SOCIALISTE
ET REPUBLICAIN DU SENAT**

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS cedex 6
SIRET : 491 976 536 00012- NAF: 9492Z

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

Bilan Actif

Au	31/12/2020 (selon ANC 2018-06)		31/12/2019 (selon CRCC 1999-01)	
	Brut	Amort.& Prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais recherche & développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Conces brevets & droits simil.				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst.Tech.,Matériel Outil.Ind.				
Autres immob. corporelles	116 051	87 418	28 634	29 623
Immob. corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	265 500		265 500	370 200
TOTAL (I)	381 551	87 418	294 134	399 823
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances exploitation (3)				
Clients clients, usagers & cptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances				
Valeurs mobilières placement	1 207 615	8 063	1 199 552	1 225 800
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 803 976		2 803 976	2 879 890
COMPTES REGULARISATION ACTIF				
Charg.constatées d'avance (3)	1 836		1 836	
TOTAL (II)	4 013 427	8 063	4 005 364	4 105 691
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes rembours.des oblig. (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I-V)	4 394 979	95 481	4 299 498	4 505 513

1) dont droit au bail

2) dont à moins d'un an

3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Au	31/12/220 (selon ANC 2018-06)	31/12/2019 (selon CRCC 1999-01)
	Net	Net
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation (sur fonds propres)		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs : fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves sur projet de l'entité		
Autres réserves	3 885 766	4 163 153
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent ou Déficit)	-209 155	-277 387
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	8 828	28 930
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs : suite		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires - Comodat		
TOTAL (I)	3 685 440	3 914 696
Compte de liaison (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement		
Autres ressources		
TOTAL (III)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	153 658	126 982
TOTAL (IV)	153 658	126 982
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès étab. Crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avces et acptes reçus s/commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 985	11 818
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	444 415	452 017
Dettes s/immobilisations et cptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES REGULARISATION PASSIF		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	460 400	463 835
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I-VI)	4 299 498	4 505 513

Compte de Résultat

Au	31/12/220 (selon ANC 2018-06)	31/12/2019 (selon CRCC 1999-01)
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	34 000	45 150
VENTES DE BIENS ET SERVICES		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de services		
Ventes de marchandises		
Production stockée		
Produit immobilisé		
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Subventions		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	2 174 056	
Reprises s/prov. et amorts, transferts de charges	34 388	60 000
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	42 133	
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)		2 010 999
TOTAL (I)	2 284 577	2 116 149
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (a)	186 524	300 935
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	158 341	156 877
Salaires et traitements	1 395 048	1 328 562
Charges sociales	712 266	645 535
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	25 578	29 495
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant		
Dotations aux provisions	26 676	25 299
Reportes en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL (II)	2 504 432	2 486 704
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-219 855	-370 554
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
Autres valeurs mob., créances d'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	234	2 985
Reprises s/provisions et transferts de charges		62 877
Différences positives de change		
Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement	7 695	7 060
TOTAL (V)	7 929	72 922
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	4 030	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes s/cessions valeurs mob. placement	17 000	8 681
TOTAL (VI)	21 031	8 681
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-13 102	64 241
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	-232 958	-306 314

Compte de Résultat (Suite)

Au	31/12/220	31/12/2019
	(selon ANC 2018-06)	(selon CRCC 1999-01)
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	23 803	28 927
Reprises s/provisions et transferts de charges		
TOTAL (VII)	23 803	28 927
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL (VIII)		
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL	23 803	28 927
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (XI)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XII)		
PRODUITS (I+III+V+VII)	2 316 308	2 217 998
CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X+XI+XII)	2 525 463	2 495 385
5- EXCEDENT ou DEFICIT (Produits - Charges)	-209 155	-277 387
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	244 000	
Bénévolat		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	200 000	
Prestations en nature	4 000	
Mise à disposition gratuite de services		
Personnel bénévole	40 000	

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels présentés ci-contre laissent apparaître au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31 décembre 2020** un total de **4 299 498 €uros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, un déficit de **-209 155 €uros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01/01/2020 au 31/12/2020**. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association a été fondée le 1^{er} janvier 2008 pour organiser les activités de toute nature du groupe parlementaire socialiste, apparentés et rattachés du Sénat.

Financée par les fonds publics du Sénat, elle bénéficie également, à l'instar des autres Groupes du Sénat, d'une mise à disposition gratuite par le Sénat de bureaux, matériels et fournitures diverses.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Changement de méthode

Cet exercice est le premier exercice d'application des règlements ANC n°2018-06 et n°2020-08 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. L'application de ce nouveau règlement de manière rétrospective n'a néanmoins pas d'impact significatif à l'ouverture de l'exercice.

Seule la présentation du compte de résultat a changé.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLE

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements n°2018-06 et n°2020-08 de l'ANC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués le cas échéant ci-après.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations.

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

En début d'exercice 2020, le Sénat n'octroie plus de contribution financière spécifique pour financer le remplacement de matériel informatique. Le reliquat de matériel financé sur l'exercice s'est élevé à 3 701 €.

Ce financement a été comptabilisé en subvention d'investissement, laquelle est amortie au même rythme que les immobilisations.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat moyen pondéré, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à leur valeur d'achat.

La moins-value latente à la clôture de l'exercice s'élève à 8 063 €.

Cette moins-value a fait l'objet d'une provision à même hauteur à la clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagements de retraite :

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2020.

La dette actuarielle des indemnités de fin de carrière comptabilisée est de 153 658 euros en fin d'exercice.

Les hypothèses suivantes ont été retenues dans le calcul actuariel de la dette :

- Taux d'actualisation ibbox : 0.34%
- Table de mortalité : INSEE 2019
- Taux d'évolution des rémunérations : 2,5%
- Age de départ à la retraite : entre 65 et 67 ans (départ taux plein)
- Turn-over : très faible

Effectif moyen :

A la clôture de l'exercice, l'effectif moyen est de 18 personnes.

Autres informations

Les abonnements de revues, périodiques, magazines, journaux, logiciels informatiques...etc, sont directement constatés en charges lors de leur paiement et ne font pas l'objet d'un retraitement en fin d'exercice.

Contributions volontaires en nature

Le Groupe Socialiste et Républicain du Sénat bénéficie, à l'instar des autres Groupes du Sénat, d'une mise à disposition gratuite par le Sénat de bureaux, matériels et fournitures diverses.

Conséquences de l'évènement Covid-19

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

L'association étant financée principalement par les fonds publics du Sénat, aucun impact significatif lié au Covid-19 sur son patrimoine, sa situation financière ou son résultat n'a été relevé.

Immobilisations

Au 31 déc 2020

CADRE A		Val.brute des immo.au début	AUGMENTATIONS	
			Réévaluation	Acquis.créat.
Frais établissement, rech. et développ.	TOTAL I	0	0	0
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II	0	0	0
Terrains				
Constructions				
Agencement salle F. Mitterrand		303		
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique mobilier		91 160		24 589
Autres Immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	TOTAL III	91 463	0	24 589
Participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		370 200		
Immobilisations financières	TOTAL IV	370 200	0	0
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	461 663	0	24 589

CADRE B		DIMINUTIONS		Valeur brute immobilis.à fin exercice	Rééval.Lég. V.O. Immo. en fin d'ex.
		Par virements poste à poste	Par cessions, mis.hors serv		
Frais établ.rech.et dév.	TOTAL I	0	0	0	0
Aut.postes immo.incorpo.	TOTAL II	0	0	0	0
Terrains					
Constructions					
Agencement salle F. Mitterrand				303	
Matériel de transport					
Matér.de bureau & informat.mobil				115 749	
Autres Immobilisations corporelles					
Immobilisat.corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immob. corporelles	TOTAL III	0	0	116 051	0
Participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations			104 700	265 500	
Immob. financières	TOTAL IV	0	104 700	265 500	0
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	0	104 700	381 551	0

Amortissements

Au 31 déc 2020

Cadre A : SITUAT.MOUVEMENTS EXERCICE IMMOBILISAT.AMORTISSABLES		Montant déb. d'exercice	Augmentation Dotat. Exer.	Diminutions Repris.exer	Montant fin d'exercice
Frais établis.rech.& dével.	TOTAL I	0	0	0	0
Aut.postes immo.incorporel.	TOTAL II	0	0	0	0
Terrains					
Constructions					
Agencement salle F. Mitterrand					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique mobilier		61 840	25 578		87 418
Autres Immobilisations corporelles					
0	TOTAL III	61 840	25 578	0	87 418
TOTAL GENERAL (I+II+III)		61 840	25 578	0	87 418

Cadre B : VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				Cadre C : PROV.AMT.DEROG	
Immobilisat.amortissables	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
Frs établis.rech.	TOTAL I	0	0	0	0
Immob.incorpo.	TOTAL II	0	0	0	0
Terrains					
Constructions					
Agencement salle F. Mitterrand					
Matériel de transport					
Matériel bureau et info., mobilier	25 578				
Autres Immobilisations corporelles					
TOTAL III	25 578	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)		25 578	0	0	0

Cadre D : MVTS EXERC.AFFECT.CHARGES REPARTIES/PLUSIEURS EXERC.	Montant net début exerc.	Augmentation	Dotations	Montant net à fin exerc.
Charges à répartir /plusieurs exerc.	0	0	0	0
Primes de remb. des obligations	0	0	0	0

Provisions

Au 31 déc 2020

NATURE DES PROVISIONS	Montant déb. d'exercice	Augmentation Dota. Exer.	Diminutions Repris.exer.	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées				
-Provisions pour investissements				
-Amortissements dérogatoires				
-Autres provisions réglementées				
TOTAL I	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges				
-Provisions pour litiges				
-Provisions pour amendes et pénalités				
-Prov. pour pensions & oblig.similaires	126 982	26 676		153 658
-Provisions pour grosses réparations				
-Autres prov.pour risques et charges				
TOTAL II	126 982	26 676	0	153 658
Provisions pour dépréciation				
-Immobilisations incorporelles				
-Immobilisations corporelles				
-Titres de participation				
-Autres immobilisations financières				
-Comptes clients				
-Autres provisions pour dépréciation	4 033	4 030		8 063
TOTAL III	4 033	4 030	0	8 063
TOTAL GENERAL (I+II+III)	131 015	30 706	0	161 721

<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>	26 676
<i>- financières</i>	4 030
<i>- exceptionnelles</i>	

Etat des échéances des créances et des dettes

Au 31 déc 2020

CADRE A - ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
De l'Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	265 500		265 500
De l'Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les produits financiers			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 836	1 836	
TOTAUX	267 336	1 836	265 500

(1) Montant prêts accordés en cours d'exercice
(1) Montant rembours.obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés

CADRE B - ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emp.aup.établ.crédit à 2 ans maxi.				
Emp.aup.établ.crédit à plus 2 ans				
Empr.dettes financ.divers (1)(2)				
Fournisseurs et cptes rattachés	15 985	15 985		
Personnel et comptes rattachés	73 672	73 672		
Sécu.soc., autres organis.sociaux	357 164	357 164		
Impôts et taxes assimilées	13 579	13 579		
Dettes /immobil.& cptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	460 400	460 400	0	0

(1) Empr.sous.en cours d'exercice
(1) Empr.remb. en cours d'exercice
(2) Montant des div.empr.& dettes contractés auprès assoc.pers.phys.

Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Affectation du résultat B	Augmentations C	Diminutions D	Solde à la fin de l'exercice E = A+B+C-D
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Réserves	4 163 153	-277 387			3 885 766
Report à nouveau					
Résultat comptable de l'exercice	-277 387	277 387	-209 155		-486 542
Subventions d'investissement	15 328				15 328
Provisions réglementées					
Droits des propriétaires (commodat)					
TOTAL	3 901 095	0	-209 155	0	3 414 553

Tableau des subventions d'investissement

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
TOTAL Montant nominal	88 449	3 701		92 149
TOTAL Quotes-parts virées au résultat	-59 519	-23 803		-83 322

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises ou créées au moyen de ces subventions.

Autres informations

Effectif

	Hommes	Femmes	Total	Effectif Equivalent Temps plein
Cadres	7	11	18	18
Employés				
Ouvriers				
Contrat emploi solidarité				
Contrat de qualification				
Contrat retour emploi				
Contrat initiative emploi				
Total	7	11	18	18